



PERMIS A2

Le permis A2 permet de conduire une moto d'une puissance n'excédant pas 35 kilowatts (kw) ou un 3 roues d'une puissance maximale de 15 kw

Prérequis :

- L'âge minimum requis pour le passage de l'examen est de 18 ans.
- Savoir lire et écrire la langue française.
- Être titulaire de l'ASSR2 ou l'ASR.
- Le minimum légal d'heures de conduite obligatoires est de 20 heures sauf si titulaire du permis A1, dans ce cas 15 heures.
- Passer l'épreuve théorique du code la route si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. ÉVALUATION

La première étape est une évaluation de conduite. Elle permettra de déterminer le nombre d'heures conseillées et d'établir le coût de la formation.

II. LA PHASE THÉORIQUE

La formation théorique appelé généralement formation au code de la route, est axée sur l'apprentissage des règles de conduite et des bons comportements en matière de sécurité routière.

Elle comprend des cours théoriques collectifs portant sur différents thèmes :

- Circulation routière
- Conducteur
- La route
- Autres Usagers
- Divers
- Prendre/quitter le véhicule
- Equipements et mécanique
- Sécurité passager/véhicule
- Environnement
- Premiers secours

Nous pourrions être amenés selon les difficultés de l'élève à aborder plus en détails certains thèmes (signalisation, priorité, réglementation, feux...)

Et dans le cadre du permis moto d'aborder l'importance de l'équipement ainsi que des problématiques liés à la conduite d'un 2 roues.

Elle comprend également des entrainements à l'épreuve du code de la route ainsi que des corrections de ceux-ci.

Tous les cours et corrections sont dispensés par un enseignant diplômé.

L'élève pourra également consulter son livre du code de la route fourni à l'inscription et a également un accès individuel au code en ligne.

III. LA PHASE PRATIQUE

Le programme suit le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC).

La formation se décline en 4 compétences :

- MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales.
- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

Voici le détail des compétences avec les sous-compétences associées :

PERMIS A /A1/A2
PROGRAMME DE FORMATION REMC

Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

<p>Compétence C1</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; color: white;">Maîtriser</p> <p>le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ a. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard. ■ b. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord. ■ c. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur). ■ d. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité. ■ e. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances. ■ f. Monter et rétrograder les rapports de vitesse. ■ g. Maîtriser la réalisation d'un freinage. ■ h. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité. ■ i. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager). ■ j. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique). ■ k. Maîtriser les techniques d'inclinaison. ■ l. Réaliser un freinage d'urgence. 	<p>Compétence C2</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; color: white;">Appréhender</p> <p>la route et circuler dans des conditions normales.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ a. Connaître et respecter les règles de circulation. ■ b. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues). ■ c. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. ■ d. Adapter l'allure aux situations. ■ e. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité. ■ f. Tourner à droite et à gauche. ■ g. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. ■ h. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. 	<p>Compétence C4</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; color: white;">Pratiquer</p> <p>une conduite autonome, sûre et économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ a. Suivre un itinéraire de manière autonome. ■ b. Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie. ■ c. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer. ■ d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir. ■ e. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse). ■ f. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette. ■ g. Pratiquer l'éco-conduite.
<p>Compétence C3</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; color: white;">Circuler</p> <p>dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité. ■ b. Croiser, dépasser, être dépassé. ■ c. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante. ■ d. Communiquer avec les autres usagers. ■ e. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie. ■ f. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible. ■ g. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. ■ h. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense. ■ i. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent. ■ j. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. ■ k. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les funnels, les ponts... 		

Établissement _____

NP d'agrément _____

CODES ROUSSEAU

Le meilleur de la pédagogie



École de conduite du Thymerais - 1 avenue Langlois – 28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAIIS –
E 1402800100

IV. METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Salles de cours équipées de moyens multimédia
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Piste privée
- Fiches de suivi et livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

V. EVALUATION DE LA FORMATION ET CONDITIONS DE REUSSITE

- Satisfaire à un examen blanc du permis de conduire
- Un questionnaire est utilisé afin de mesurer la satisfaction globale des élèves notamment sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés... et également de pouvoir améliorer la formation

VI. SANCTION DE LA FORMATION

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.